

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Arrêté du 28 mai 2010 fixant au titre de l'année 2010 le nombre de postes offerts par spécialité aux concours externe sur titres et interne pour le recrutement des ingénieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense

NOR : DEFH1013766A

Par arrêté du ministre de la défense en date du 28 mai 2010, le nombre total de postes offerts aux concours externe sur titres et interne pour le recrutement des ingénieurs d'études et de fabrications au titre de l'année 2010, dont l'ouverture a été autorisée par l'arrêté du 16 mars 2010, est fixé à 99, dont 1 place pour l'établissement public administratif Service hydrographique et océanographique de la marine.

Ces postes sont répartis par spécialité et par concours de la manière suivante :

SPÉCIALITÉS	CONCOURS EXTERNE SUR TITRES	CONCOURS INTERNE
Achats	3	2
Aéronautique	7	4
Analyses physico-chimiques	1	1
Contrôle aérien (essais et réception)	1	1
Electronique	2	2
Electrotechnique	1	-
Ergonomie et physiologie du travail	1	1
Génie civil - études techniques	22	15
Informatique	9	6
Matériaux souples (textiles, cuir, élastomère)	1	-
Mécanique - études	2	2
Mesures physiques	1	1
Organisation et gestion de la production	2	1
Physique nucléaire	1	-
Pyrotechnie - expertise, essais	1	1
Sciences et techniques de la mer	1	-
Télécommunications	4	2
Total	60	39